



## FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES

1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> DAN / DANG

Photo  
Obligatoire

DATE DE L'EXAMEN :

LIEU DE L'EXAMEN :

GRADE Présenté selon REGLEMENTATION TECHNIQUE CSDGE	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	DISCIPLINE ou STYLE (voir annexe)	STYLE (voir annexe)
	Dan / Dang					
KARATE						
KARATE JUTSU						
ARTS MARTIAUX VIETNAMIEN						
WUSHU						
KRAV MAGA	En Ligue Régionale Auvergne Rhône-Alpes					
YOSEIKAN BUDO	En Ligue Régionale Auvergne Rhône-Alpes					

Point de bonification des stage fédéraux : (Article 402 – règlement CSDGE)	1 point	2 points	3 points	Bonification en temps de pratique : (Article 209 – règlement CSDGE)	A	B	C

VOIE TRADITIONNELLE :		VOIE COMPETITION :	COMBAT		TECHNIQUE	
-----------------------	--	--------------------	--------	--	-----------	--

FEMININ

MASCULIN

A REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES :

NOM :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	AGE :
ADRESSE :	
CP :	VILLE :
TELEPHONE :	E-MAIL : @
N° DE LICENCE :	
NOM DU CLUB :	N° AFFILIATION CLUB :

DATE D'OBTENTION		
1 <sup>er</sup> Dan / Dang	Date :	
2 <sup>ème</sup> Dan / Dang	Date :	
3 <sup>ème</sup> Dan / Dang	Date :	

UNITES DE VALEUR DEJA OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRESENTE					
UV 1	Date :		UV 4	Date :	
UV 2	Date :		UV 5	Date :	
UV 3	Date :		UV 6	Date :	

Signature du candidat :



## ANNEXE FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES

### Pièces à joindre obligatoire:

- Attestation historique des licences, authentification des grades et Dans (validés par la CSDGE de la FFK)
- Copie des UV déjà obtenues dans le grade présenté (photocopies du passeport sportif)
- S'acquitter des frais d'inscription d'un montant de 50 € (règlement par chèque à l'ordre du Comité de Savoie de Karaté) ou par virement bancaire IBAN: FR76 1027 8088 9500 0210 9630 123 .

### Si nécessaire :

- Copie de la demande de bonification en temps de pratique signée par le président de la CSDGE.
- Copie de la partie authentifiée du passeport sportif concernant les bonifications de points.
- Dérogation fédérale par les candidats venant d'un autre département.  
Demande personnel auprès de la CSDGE par courrier électronique à [grades@ffkarate.fr](mailto:grades@ffkarate.fr) .
- Dérogation fédérale si temps de pratique de date à date inférieur de quelques jours.  
Vous adressez votre demande personnel à l'attention du président de la CSDGE par courrier électronique à : [grades@ffkarate.fr](mailto:grades@ffkarate.fr) .  
En indiquant la date de votre précédent grade et la date du grade présenté vous demandez l'autorisation de vous présenter bien qu'il manque quelques jours entre les 2 dates d'examen, même pour 1 seule journée.  
Vous joindrez cette autorisation à votre dossier d'inscription.

### Expédition du dossier :

- **Ce dossier complet devra être retourné 30 jours avant la date d'examen (cachet de la poste faisant foi).**
- Par courrier au siège social du Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées de la Savoie :  
[Maison des Sports \(CDOS\), 90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry.](#)

### Procédure de réception :

- Vous recevrez automatiquement par courrier électronique une confirmation de réception sous environ **1 semaine** de votre dossier avec l'adresse [gradescdk73@gmail.com](mailto:gradescdk73@gmail.com) ( Vous devez autoriser cette adresse mail dans votre filtre antispam ).
- Dès lors que votre dossier est valide, votre convocation arrivera environ **2 semaines** avant le début de l'examen.
- Dans le cas où votre dossier n'est pas valide vous recevrez également un courrier électronique en retour.

### Présentation le jour de la convocation :

- Courrier électronique de convocation,
- Une pièce d'identité civile,
- Passeport sportif à jour, (Passeport valide de moins de 6 ans avant la date du passage de grade.)

### Déroulement de l'examen :

- Un seul professeur du club du candidat est autorisé à assister au déroulement de l'examen.

### Désistement :

- En cas de désistement d'un candidat, l'inscription ne sera pas remboursé, la dossier de candidature sera automatiquement reporté à la date du prochain passage de grade.

### ORGANIGRAMME DES REGLEMENTS

REGLEMENTATIONS TECHNIQUES	DISCIPLINES / STYLES	STYLES
KARATE	KARATE KARATE CONTACT KARATE FULL CONTACT KYOKUSHINKAI SHORINJI KEMPO NANBUDO SHINDOKAI KARATE DEFENSE TRAINING WA DO KAN KARATE MIX KEMPO SHORINJI KEMPO SEIGIDO RYU	<b>KARATE</b> SHOTOKAN RYU SHOTO KAI WADO RY SHITO RYU GOJU RYU KYOKUSHINKAI UECHI RYU SHORIN JI SHUKOKAI SHOTOKAN OHSHIMA SHORIN JI (SHURITE) SHORIN RYU OKINAWA SHORIN RYU (KYUDOKAN) KEMPO NIHON KEMPO SHUDOKAN KARATE DO
KARATE JUTSU	KARATE JUTSU TAI JITSU NIHON TAI JITSU AITO BATON SELF DEFENSE TAÏ DO JUKU KARATE JUTSU	
ART MARTIAUX VIETNAMIEN	ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS TRADITIONNELS ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS VOVINAM VIET VO DAO	
KRAV-MAGA		
ARTS MARTIAUX SUD-EST ASIATIQUE*	KALI ESKRIMA PENCHAK SILAT	
KOBUDO *		
YOSEIKAN *	YOSEIKAN BUDO YOSEIKAN AIKI YOSEIKAN IAI KENJUTSU	<b>KEMPO</b> kemposhinka Okinawa kempo KempoBudo Kenpoken American Kenpo Nihon Kempo

\* Passage en Ligue Régionale Auvergne Rhône-Alpes